

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES DU MAS BOURIANNE ET DU MOULIN DU GUÉ À COUZEIX ET À LIMOGES

Objet de la concertation préalable

Limoges Métropole porte un projet de réaménagement des rues du Mas Bourianne et du Moulin Gué à Couzeix et à Limoges. Le projet devra notamment permettre l'aménagement d'une zone 30, la mise aux normes des trottoirs, l'intégration des cycles et la sécurisation des cheminements piétons et traversées.

Organisation de la concertation préalable

Par délibération n° 22.1 du 18 décembre 2024 et par arrêté n°26732 du président de Limoges Métropole en date du 3 juin 2025, conformément aux articles L103-2 et R103-1 du Code de l'urbanisme, Limoges Métropole met en place une concertation en raison de travaux aboutissant à la réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1 900 000 euros, et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants. Cette concertation doit permettre de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques ou orientations principales du projet, de ses enjeux socio-économiques et de ses impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

La concertation permettra d'informer la population sur les objectifs du projet de réaménagement de ces rues et de recueillir l'avis et les attentes des habitants de Limoges Métropole, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures du projet.

Calendrier et périmètre de la concertation préalable

La concertation se déroulera du **mardi 1^{er} juillet 2025 jusqu'au dimanche 31 août 2025** inclus. Elle se déroulera sur le territoire de la commune de Couzeix et de Limoges.

Modalités de la concertation préalable

Par délibération n° 22.1 du 18 décembre 2024 et par arrêté n°26732 du président de Limoges Métropole en date du 3 juin 2025, Limoges Métropole a fixé les modalités de la concertation :

→ MISE À DISPOSITION DU DOSSIER DE CONCERTATION :

- Au siège de Limoges Métropole: 19 rue Bernard Palissy 87000 LIMOGES (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00)
- À la mairie de Couzeix: 176 avenue de Limoges 87270 COUZEIX (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- À l'antenne Mairie de la Ville de Limoges Est - Le Vignal - La Bastide (du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30)
- Sur le site internet de Limoges Métropole: **www.limoges-metropole.fr**

→ UN PANNEAU DE PRÉSENTATION À LA MAIRIE DE COUZEIX ET À L'ANTENNE MAIRIE DE LA VILLE DE LIMOGES EST - LE VIGNAL - LA BASTIDE

→ MISE À DISPOSITION DES REGISTRES DE LA CONCERTATION :

- Au siège de Limoges Métropole: 19 rue Bernard Palissy 87000 LIMOGES (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00)
- À la mairie de Couzeix: 176 avenue de Limoges 87270 COUZEIX (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- À l'antenne Mairie de la Ville de Limoges Est - Le Vignal - La Bastide (du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30)
- Création d'une boîte mail dédiée: **concertation-mas-bourianne@limoges-metropole.fr**

→ RÉUNION PUBLIQUE EN VUE D'ÉCHANGER AVEC LE PUBLIC LE MARDI 1^{ER} JUILLET 2025 À 19H, SALLE DE FORMATION AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL - ALLÉE MAURICE GENEVOIX 87270 COUZEIX

Tout au long de la concertation préalable, le public peut formuler ses avis, questions et propositions via les registres papiers mis à disposition au siège de Limoges Métropole, à la mairie de Couzeix ou à l'Antenne Mairie de la Ville de Limoges Est - Le Vignal - La Bastide, via l'adresse électronique énoncée ci-dessus ou par courrier postal adressé au siège de Limoges Métropole 19 rue Bernard Palissy 87000 LIMOGES.

→ À L'ISSUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE :

Limoges Métropole, maître d'ouvrage, dressera un bilan retraçant l'ensemble des échanges et des avis formulés, ainsi que les pistes explorées pour répondre aux attentes du public. Ce bilan sera soumis au vote du Conseil communautaire avant d'être mis à la disposition du public.

Le présent avis est affiché sur site, au siège de Limoges Métropole, à la Mairie de Couzeix, à l'Antenne Mairie de la Ville de Limoges Est - Le Vignal - La Bastide et sera également publié sur le site internet de Limoges Métropole et fera l'objet d'un affichage par voie de presse dans deux journaux.